



DÉCLARATION DE DAKAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

Les femmes et les jeunes sont vecteurs de paix et acteurs de développement. Leur contribution au bien-être de leurs collectivités et à la construction de notre avenir est indéniable. Mais elle n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Dans nos pays, des femmes souffrent. Égalité est un vain mot pour elles. Leurs droits sont bafoués. On bat, on vend, on viole, on tue des femmes. Dans nos pays, des jeunes souffrent. Trop souvent privés d'éducation, les chômeurs sont enrôlés de force dans des conflits armés, leur avenir paraît bloqué. Les femmes et les jeunes composent la majorité de la population mondiale. Leur place dans les instances décisionnelles reste toutefois minoritaire malgré quelques progrès. Cette situation est source d'inégalités et d'injustice.

Participant à la 9^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie à Dakar (Sénégal), du 4 au 6 juin 2014 :

- **Nous affirmons** que la paix est un droit fondamental, une valeur qui doit être cultivée tout au long du cycle de vie, au sein et au-delà de la famille, de la communauté et du pays ; qu'il n'y a pas de paix sans dévelop-

pement, ni développement sans paix, et qu'il n'y a ni paix ni développement sans respect des droits fondamentaux : les trois sont indissociables et requièrent d'être traités simultanément dans les politiques publiques ; la paix passe par la sécurité économique, juridique et sociale.

- **Nous soutenons** que le développement est impossible sans la participation active des peuples : le changement passe inévitablement par une combinaison d'actions concrètes et efficaces des gouvernements avec celles de la société civile, l'un ne pouvant réussir sans l'autre ; et que le développement requiert l'engagement de tous les citoyens, en particulier l'apport actif et décisif des femmes et des jeunes.
- C'est pourquoi **nous proposons le renforcement de la collaboration entre la société civile et les États francophones** en faveur de la paix et du développement par l'engagement des citoyens de tous horizons, en particulier des femmes et des jeunes, dans les lieux de décision à toutes les étapes, et la reconnaissance, la défense et la promotion de leurs droits.

En ce qui concerne les États, nous leur demandons de respecter leurs engagements.

Nous demandons aux États de traduire, dans leurs politiques nationales, les engagements pris dans des forums internationaux ou nationaux, en faveur de la paix, du développement, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la promotion de la jeunesse et la formation à l'emploi des jeunes, ou en faveur de l'éducation pour tous, du développement durable ou de la sécurité.

Les États doivent restaurer la confiance dans leurs institutions. Il doivent rendre des comptes sur les engagements internationaux qu'ils prennent, et notamment ceux qu'ils prendront dans le cadre des objectifs pour le développement durable post 2015.

À l'issue de cette 9^e Conférence, nous nous adressons aux États :

Nous réclamons des réformes de l'éducation et de la formation visant une cohérence depuis la petite enfance jusqu'à l'université. Nous voulons permettre aux jeunes et aux femmes de bénéficier d'une formation qualifiante dans tous les domaines, et notamment l'économie verte et les TIC.

Nous demandons à l'ensemble des États de ratifier le protocole facultatif de la convention sur la torture de 2002, ainsi que les autres traités et conventions liés à la paix et au développement.

Nous demandons la mise en place d'un cadre légal permettant d'assurer l'accès des victimes à la justice ; ce cadre légal doit offrir des réparations aux victimes de violation des droits humains en toute équité et sans discrimination, notamment aux personnes ayant subi des viols, des actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Nous demandons aux États de créer les conditions d'une démocratie participative, dans laquelle l'éducation à la paix et à l'exercice de la citoyenneté sont des éléments essentiels.

Enfin, nous demandons aux États et à leurs organisations internationales de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités de la société civile.

Nous, société civile de la 9^e Conférence, nous engageons à :

- impulser des programmes d'éducation à la paix ;
- développer l'assistance aux victimes de tortures et de viols ;
- décider d'assurer une participation équitable des femmes et des jeunes dans nos organisations ;
- mutualiser les expériences porteuses ou bonnes pratiques, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- impliquer les femmes et les jeunes dans l'élaboration de projets de développement durable inclusif et les informer de leurs droits ;
- agir pour adapter les curricula afin de développer l'apprentissage tout au long de la vie et l'entrepreneuriat, comprenant un lien fonctionnel entre structures de formation et monde du travail.

C'est donc à ce prix que les femmes et les jeunes seront les vecteurs de la paix et les acteurs du développement.

Fait à Dakar, le 6 juin 2014